

Décision DG n° 2024-301 - Nomination auprès du Comité scientifique temporaire « Evolution du circuit de dispensation des médicaments indiqués dans le traitement de l'hémophilie et autres maladies hémorragiques rares – finalisation des travaux » à l'ANSM

La Directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4 et L.5324-1 et R.5322-14;

Vu l'avis n° 2018-04 du Conseil scientifique en date du 26 septembre 2018 ;

Vu la délibération n° 2018-37 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2018 ;

Vu la décision n° 2024-300 du 19 novembre 2024 portant création du comité scientifique temporaire « Evolution du circuit de dispensation des médicaments indiqués dans le traitement de l'hémophilie et autres maladies hémorragiques rares – finalisation des travaux » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

Décide

Article 1^{er} : Sont nommés membres du comité scientifique temporaire « Evolution du circuit de dispensation des médicaments indiqués dans le traitement de l'hémophilie et autres maladies hémorragiques rares – finalisation des travaux » pour une durée de 15 mois à compter de la date de la présente décision :

- Madame BETSCH (Carol)
- Monsieur CAMAIONI (Fabrice)
- Madame CHAMOUARD (Valérie)
- Madame DARGAUD (Gamze Yesim)
- Monsieur DUPORT (Gaetan)
- Monsieur GIRAUD (Nicolas)
- Monsieur GLEMOT (Jean-Marc)
- Madame HARO-BRUNET (Elise)
- Madame HARROCHE (Annie)
- Madame SUSEN (Sophie)
- Madame WITTEVRONGEL (Jocelyne)

Article 2 : Le secrétariat du comité scientifique temporaire est assuré par la Direction médicale médicaments 1.

Article 3 : La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

- En lien avec cette information

PUBLIÉ LE 18/12/2024

Décision DG n° 2024-300 - Création du Comité scientifique temporaire « Evolution du circuit de dispensation des médicaments indiqués dans le traitement de l'hémophilie et autres maladies hémorragiques rares – finalisation des travaux » à l'ANSM

DECISIONS INSTITUTIONNELLES

INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS